



# PROTOCOLE SANITAIRE ET ORGANISATION DU CENTRE DE LOISIRS « LA Ruche »

## Mercredis et Vacances d'Eté 2020

### Préambule :

Ce document a été rédigé par la directrice Mme Le Men Lydie à partir de documents de référence :

- Le protocole sanitaire, Guide relatif à la réouverture et au fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires du Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse du 03/05/2020
- Protocole pour la réouverture des accueils collectifs de mineur à compter du 12 mai 2020 du Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse du 7/05/ 2020.

Ce document a été validé par la Mairie de Moulthérou Chicheboville.

Le protocole sanitaire repose sur cinq fondamentaux :

- Le maintien de la distanciation physique
- L'application des gestes barrière
- La Limitation du brassage des élèves
- La formation, l'information et la communication

Le rôle des parents est essentiel pour le bon fonctionnement du centre et ils s'engagent à respecter les consignes de ce protocole et à ne pas mettre leur enfant en cas d'apparition de symptômes évoquant un COVID-19.

Le port du masque dans le centre est obligatoire pour tous les adultes.

Les parents doivent être joignables à tout moment.

## 1) Dates d'ouverture et Horaires du centre

Le centre sera ouvert :

Pour les mercredis : à partir du 17 juin 2020

Vacances d'Été : du 6 au 31 juillet 2020

Compte tenu du protocole sanitaire imposé, le centre de loisirs n'a d'autres choix que de réduire son amplitude horaire. Nous vous remercions de votre compréhension.

Les horaires sont les suivants : 8h15-18h15.

## 2) Limitation au maximum du brassage des parents et des enfants

### Entrée et Sortie :

Un sens unique de circulation dans le centre.

L'Entrée se fait par la porte blanche donnant sur la rue Eole et la sortie par la porte sous le grand préau situé à l'extérieur.

Un plan sera affiché devant le centre de loisirs.

Un système de fléchage et de pancartes, utilisant des codes couleurs vous permettent de vous repérer dans le centre.

L'accueil est progressif puisque l'arrivée des enfants s'échelonne de 8h15 à 9h30 (démarrage des activités). Il en va de même pour la sortie qui s'étale de 16h30 à 18h15.

La porte d'entrée est ouverte de 8h15 à 9h00 et de 16h30 à 17h 15. Les enfants et les parents sont accueillis par la directrice qui est placée devant la porte d'entrée du centre. Après 9h et 17h15, celle-ci est fermée et l'entrée se fait sur appel via l'interphone. La directrice ouvre la porte et les parents peuvent se diriger dans le couloir vers la salle d'activité de leur enfant. Du gel hydro alcoolique est mis à disposition des parents dans l'entrée du centre et à la sortie.

La sortie se fait par la porte du préau, elle est ouverte de 16h30 à 18h15.

Les salles de classe de l'école sont toutes utilisées. Les moins de 6 ans occupent les salles du bâtiment principal ainsi que la salle de motricité qui est aménagée dans ce sens.

Les plus de 6 ans s'installent dans les bâtiments extérieurs.

Les enfants sont accueillis par leur animateur respectif devant la porte qui reste ouverte afin d'éviter les points de contact, idem pour le soir.

Nous vous demandons de ne pas entrer dans les salles d'activités et de bien respecter la distanciation physique.

Les enfants sont déposés dans le couloir devant leur porte manteau nominatif pour les petits et c'est l'animateur qui donne le feu vert pour entrer dans la salle.

Les grands entrent seul dans leur salle où les animateurs les attendent.

Avant d'entrer dans la salle les enfants doivent impérativement se laver les mains, chers parents nous comptons sur votre vigilance.

La salle d'accueil ne sert exceptionnellement que de salle de « passage ».

La directrice procède à l'ouverture du centre et veille au maintien de la distanciation physique, du respect du sens de circulation et informe les parents si besoin.

### Les temps d'activités et les temps libres :

Chaque animateur a un groupe dédié ainsi qu'une salle. Les portes des salles restent ouvertes sauf pendant la sieste. En aucun cas, les groupes ne sont mélangés.

Un planning sera mis en place afin de pouvoir échelonner les temps libres et permettre notamment à tous les enfants de pouvoir accéder au terrain multisport.

Le bac à sable ainsi que les jeux extérieurs ne sont pas accessibles aux enfants. Les enfants peuvent toutefois apporter au centre : leur trottinette, roller, skate (avec leur protection impératif) corde à sauter...

Des aires de jeux sont dédiés pour chaque groupe grâce au même code couleur utilisé pour les salles.

Chaque retour d'activité en extérieur se fait pour les petits par la salle d'accueil. Ici encore le sens unique est respecté, la porte reste ouverte.

Les grands n'auront pas la possibilité dans la journée, sauf en cas de blessure, d'aller dans le bâtiment principal.

Chaque animateur veille au bon respect des gestes barrières de son groupe quel que soit le contexte et les espaces (intérieur ou extérieur).

### **3) Nettoyage et désinfection des locaux et du matériel**

Les animateurs sont responsables de leur salle. Ils doivent nettoyer dans la journée : les tables, chaises, interrupteurs, poignés de portes et matériels utilisés ainsi que le soir avant de partir. Ils portent un masque et ont à leur disposition une solution hydro alcoolique.

Les produits utilisés ainsi que le protocole sont les mêmes que ceux utilisés à l'école.

Si du matériel sportif ou culturel doit être manipulé, l'animateur assure une désinfection après chaque enfant.

Dans la journée la directrice veille au nettoyage des toilettes et lavabos de chaque bâtiment.

Une employée de ménage nettoie et désinfecte les sols, toilettes et lavabos de toutes les salles et des bâtiments. Elle est soumise au même protocole sanitaire de l'école et à l'utilisation des mêmes produits.

### **4) Communication du protocole et information aux familles et aux animateurs**

Le protocole est envoyé par mail aux parents au moment de la confirmation de l'inscription par la directrice.

Il est également disponible sur le site de la Mairie.

Rappel important :

- En cas de symptômes ou de fièvre (37,8°C), l'enfant ne doit pas se rendre au centre.
- En cas de symptômes au centre, l'enfant est isolé et il sera demandé aux parents de venir chercher l'enfant.
- Si survenue d'un cas, les parents doivent prévenir le centre.
- Bien respecter au moment de l'entrée la distanciation physique, les marquages aux sols.
- Interdiction pour les parents de pénétrer dans les salles d'activités

- Les parents attendent avec leur enfant au porte manteau nominatif de leur enfant et c'est l'animateur qui appelle l'enfant.
- Il est demandé aux parents de ne pas se rassembler au temps d'accueil et de sortie et de respecter les gestes barrières.
- Les enfants doivent être formés au préalable par leurs parents au respect de la distanciation physique, aux gestes barrières et à l'hygiène des mains (30 secondes)
- Chaque lundi matin les animateurs font un rappel de ces gestes. Elle se fait sous forme d'activité ludique.
- Les enfants doivent être habillés avec des tenues simples
- Les jeux de ballons et de contact sont proscrits
- Il n'y a pas de prêt de matériel ou de jouet entre les enfants
- Les coins jeux sont retirés
- Un espace individuel est aménagé avec : des boites individuelles et nominatives pour le matériel, les jouets, les livres...
- Les enfants sont autorisés à apporter des jeux ou jouet de la maison. Ils sont posés dans leur boite.

## 5) Pause méridienne et goûter

Les déjeuners sont pris à la cantine avec le même traiteur que l'école.

Il est demandé aux enfants et animateurs de se laver les mains avant et après manger.

Afin de réduire le nombre d'enfant à la cantine et de permettre le nettoyage et la désinfection entre chaque passage des enfants, les repas sont échelonnés par groupe :

- 11h15, 2 groupes de moins de 6 ans
- 11h30, 2 groupes de moins de 6ans
- 12h30, 2 groupes de plus de 6 ans.

Les enfants sont servis à table par les adultes afin d'éviter tout point de contact.

Le goûter reste offert par la mairie. Nous privilégions les paquets à emballage individuel.

Ils sont distribués par les animateurs et pris dans chaque salle. La directrice veillera à la distribution dans chaque salle.

Il est impératif pour tous les enfants d'apporter une gourde.

## 6) Temps de repos

Un espace « sieste » est dédié dans la salle d'activité et géré par le même animateur. Les lits sont espacés d'un mètre minimum. Les parents peuvent apporter un drap house, oreiller, petite couverture et doudou pour le confort et le bien-être de l'enfant.

Un temps calme est proposé aux autres enfants.

Les lits sont nettoyés et désinfectés par les animateurs à chaque fin de semaine.

## 7) Règle dans les salles

L'aménagement de chaque salle :

- 1 mètre de distance entre les tables
- Nous évitons les tables en face à face
- Nous éloignons les tables des portes d'entrée
- Les portes restent ouvertes
- Nous assurons l'aération des salles 15 minutes avant l'entrée et dès que cela est possible tout au long de la journée.
- Pour le confort de l'enfant les tables sont mises de façon à ce qu'il puisse avoir assez de place et à sa disposition dans des boîtes individuelles : jeux, jouets, livres, coloriages, matériel...

## 8) Constitution des groupes et besoin en personnel

Pour les vacances d'Été :

Le centre accueillera 6 animateurs.

4 dédiés au moins de 6 ans (rappel 1 animateur pour 8 enfants maximum) et 2 animateurs pour les + de 6 ans (1 animateur pour 12 enfants maximum).

Soit une capacité totale de 56 enfants.

La constitution des groupes pourra être modifiée en fonction des inscriptions et des âges des enfants.

## **9) Sorties, nuitées et mini-camps**

En l'absence de consigne officielle de la part de la DDCS, nous mettons pour l'instant les sorties, nuitées et mini-camps de côté.

## **10) Décoration**

Exceptionnellement elle sera minime dans l'entrée mais toutefois présente car les enfants sont en vacances et ils ont plus que jamais besoin de « s'évader ».

Nous privilégions la décoration dans les salles par les enfants